

DAVRON

LES P'TITS ECHOS

DE LA VIE MUNICIPALE



N°2 - 2015

Spécial Budget communal

LE MOT DU MAIRE

« Chères Davronaises,
chers Davronais,

Ce second numéro des "*P'tits Échos*" est consacré principalement à la présentation de la situation financière de notre commune. Cette communication s'inscrit dans mon engagement à être dans une parfaite transparence quant à la gestion de notre budget.

Cette transparence est d'autant plus importante dans la période actuelle de forte restriction budgétaire imposée par l'État ; elle doit permettre à chacun de mieux cerner les choix auxquels nous sommes confrontés.

En effet, le conseil municipal et moi-même considérons que l'augmentation systématique des impôts n'est pas la seule source de financement du village. Elle doit même être le dernier recours auquel faire appel. C'est pourquoi, tout en ayant à cœur de faire les investissements nécessaires à l'amélioration de votre cadre de vie, nous recherchons, pour chaque projet, les subventions et les modalités de financement les plus adaptées. Pour chaque décision ayant un impact financier, toutes les possibilités qui nous permettraient d'optimiser le budget tout en améliorant notre efficacité sont étudiées.

Ainsi, vous pourrez constater que les choix faits depuis un an ont permis de réaliser certains inves-

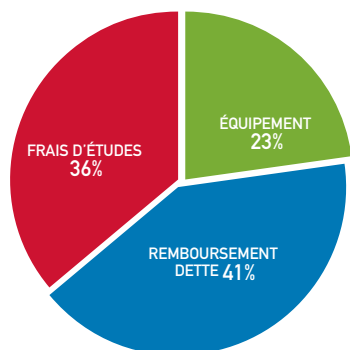
tissements, de dégager les ressources nécessaires à la poursuite des projets en 2015, tout en offrant d'ores et déjà une certaine visibilité pour 2016. C'est grâce à cette maîtrise budgétaire qu'il est alors possible de compenser l'augmentation de la fiscalité intercommunale liée au transfert du coût du FPIC à la Communauté de Communes par une baisse équivalente des impôts communaux.

J'espère que ce point financier vous aidera à mieux comprendre et mieux appréhender l'état d'esprit dans lequel les conseillers et moi-même souhaitons conduire notre mandat.

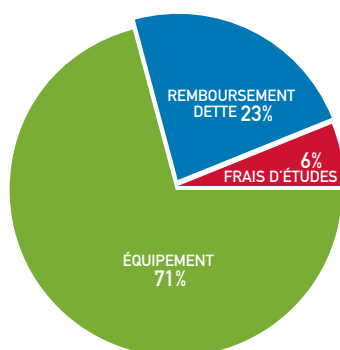
DAMIEN GUIBOUT, le Maire

Bilan comparatif 2014/2015

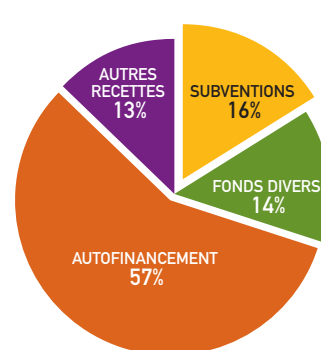
DÉPENSES RÉELLES
D'INVESTISSEMENT 2014



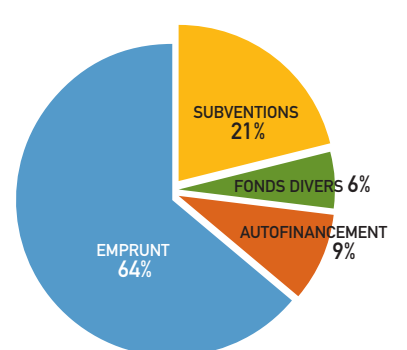
DÉPENSES RÉELLES
D'INVESTISSEMENT 2015



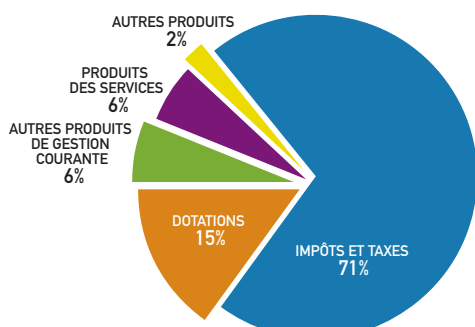
RECETTES RÉELLES
D'INVESTISSEMENT 2014



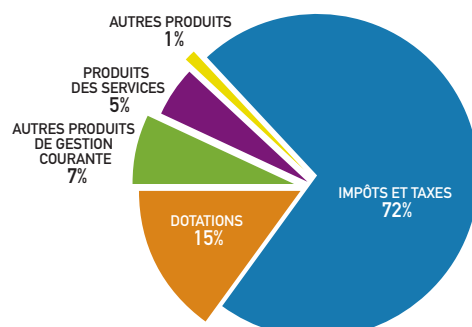
RECETTES RÉELLES
D'INVESTISSEMENT 2015



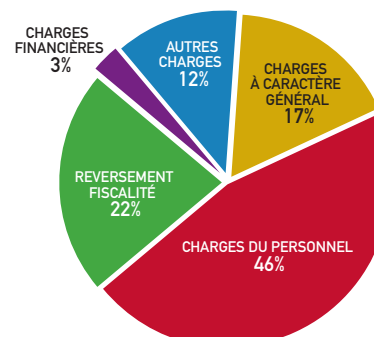
RECETTES DE
FONCTIONNEMENT 2014



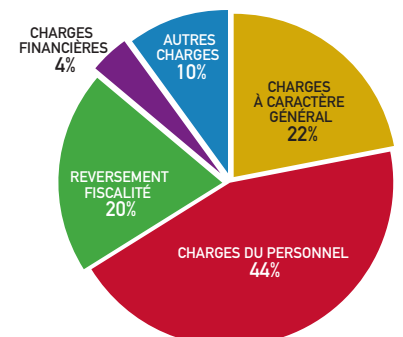
RECETTES DE
FONCTIONNEMENT 2015



DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT 2014



DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT 2015



Déchiffrage des données financières 2014

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Des dépenses de fonctionnement, 281 311 €, en baisse de 4,1 % par rapport à 2013.

La baisse importante en 2014 des charges à caractère général a contrebalancé la hausse de 6 000 € du prélèvement pour le FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes), fonds d'entre-aide destiné aux communes les plus démunies.

Des recettes de fonctionnement, 297 865 €, en baisse de 3,96 % par rapport à 2013.

Le recul des recettes s'explique par la baisse de la taxe additionnelle perçue sur les droits de mutation des opérations immobilières et par la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'État.

■ Excédent de fonctionnement reportable au 01.01.2014 : 38 116 €

■ Résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 : 16 554 €

■ Excédent de fonctionnement reportable au 31.12.2014 : 54 670 €

Sur les 54 670 €, 32 000 € seront transférés au budget d'investissement pour financer les projets de 2015.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 61 369 € en 2014 :

→ 25 132 € ont été affectés au remboursement annuel de la dette,

→ 22 872 € à l'avancement du PLU et à la révision du zonage d'assainissement,

→ 13 365 € à de l'équipement dont 6 932 € pour la nouvelle chaudière de la Mairie, 2 263 € pour la restauration du lavoir (réseau d'évacuation), 937 € pour l'achat d'un taille haie et d'un karcher.

■ Excédent d'investissement reportable au 01.01.2014 : 18 192 €

■ Résultat d'investissement de l'exercice 2014 : - 5 850 €

■ Excédent d'investissement reportable au 31.12.2014 : 12 342 €.

L'autofinancement dans le budget d'investissement 2015 sera de 44 324 € (32 000 € + 12 342 €).

Présentation du budget primitif 2015

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 291 562 €

Le budget de fonctionnement 2015 est marqué par les éléments suivants :

→ Le transfert de la charge du FPIC du budget de la commune au budget de la Communauté de Communes et son impact sur la fiscalité locale. Afin d'optimiser les dotations de l'État à la Communauté de Communes Gally Mauldre, le conseil communautaire a décidé de transférer au budget intercommunal les prélèvements du FPIC supportés par ses onze communes. Cette opération va se traduire par une augmentation significative de la fiscalité intercommunale pour financer la charge transférée. Pour compenser la hausse des impôts intercommunaux, le conseil municipal a décidé de baisser simultanément la fiscalité communale à hauteur du montant transféré. Ainsi, en 2015, les taux communaux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière bâtie et non bâtie baisseront de 9,5 %.

→ La baisse significative de la Dotation Globale de Fonctionnement allouée par l'État : en recul de 4 000 € en 2014, elle diminue de 7 000 € en 2015 pour s'établir à 30 000 €. Cette évolution se poursuivra en 2016 et 2017 avec une baisse annuelle du même montant.

→ L'impact financier de la fermeture de l'école : en 2015, il apparaît de manière plus significative avec la baisse des charges du personnel de 12 %, la perception des premiers loyers de la micro-crèche et la baisse de certaines dépenses à caractère général (électricité, fournitures d'entretien et matériel scolaire, location mobilière).

En 2015, l'équipe municipale continuera la gestion raisonnée du budget communal tout en rattrapant le retard d'équipement de la commune.

L'excédent de fonctionnement attendu est de 18 000 € qui, additionné à l'excédent reportable au 01.01.2015, permettra un autofinancement du budget d'investissement 2016 à hauteur de 40 000 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 525 534 €

D'un montant exceptionnel, le budget d'investissement 2015 est principalement consacré à la

réalisation de trois équipements majeurs :

La rénovation de l'ancienne agence postale en habitation : Ce projet, d'environ 200 000 € TTC, sera entièrement financé par un emprunt sur 20 ans dont le remboursement sera assuré par la perception de loyers.

La rénovation de la voirie dans le cadre du programme triennal 2012-2015 : L'enveloppe des travaux s'élève à 127 820 € HT. Elle est financée à hauteur de 70 % par la subvention du Conseil Général des Yvelines. Un emprunt sera contracté pour pallier au décalage de trésorerie entre les travaux et la perception des subventions et du remboursement de TVA.

La rénovation de terrain de football communal : D'un coût de 4 500 € HT, cette rénovation sera financée à hauteur de 2 500 € par la réserve parlementaire accordée par notre député, David Douillet.

Autres investissements 2015 :

→ la participation de la commune à la rénovation du parc des Sports de Feucherolles, qui accueille les jeunes davronais scolarisés au collège de Feucherolles,

→ la refonte du site internet de Davron,

→ la poursuite des dossiers de l'assainissement et du PLU.



Les Volailles de Sébastien

- . Pommes dauphines
- . Pommes sautées
- . Rôti de dinde aux 2 fruits
- . Rôti de pintade aux morilles
- . Rôti de canard au piment d'espelette
- . Poulets rôtis fermiers
- . Cordons bleus
- . Travers de porc
- . Rosbeef cuit

DAVRON
PLACE DE LA MAIRIE
TOUS LES SAMEDIS DE 9H30 À 13H30.
06.45.13.39.97

CHAVENAY PLACE DU MARCHÉ, EN FACE DE L'ÉCOLE, TOUS LES VENDREDIS DE 15H30 À 19H30.

ET POUR ÊTRE ENCORE MIEUX SERVI, N'HÉSITEZ PAS À PASSER VOS COMMANDES.

06 45 13 39 97

sebastienvarlet78@gmail.com

Bienvenue à Xavier Vaillant



Nous allons accueillir en juin Xavier Vaillant en tant qu'employé municipal de Davron en charge des espaces verts et de l'entretien du village. Bienvenue à Xavier et tous nos encouragements pour sa réussite dans sa mission et son intégration dans le village.

Xavier a 31 ans, habite à Maule et se réjouit de

rejoindre notre équipe. Sa formation d'aménagement paysager et d'exploitation agricole donne à Xavier toutes les compétences et l'expérience requises pour redonner à notre village son éclat dans le domaine des espaces verts. Nous espérons que vous apprécierez son sens des responsabilités, sa capacité de travail et son empathie.

Tout changement est une opportunité !

Le départ de Fabrice a permis de repenser l'organisation pour l'entretien du village.

Nous voulions conserver la présence d'un employé sur Davron malgré les difficul-

tés du poste (quantité de travail, solitude, diversité des tâches, manque de matériel adapté...) tout en élevant le niveau de prestations. De plus, la pression budgétaire nous interdisait de dépenser plus.

Ainsi, de ce constat est né **le projet de mutualiser nos ressources avec la commune de Feucherolles.** Xavier travaillera seul tous les matins sur Davron et rejoindra l'équipe de Feucherolles l'après-midi. Une fois par semaine, une équipe complète de Feucherolles avec Xavier, réalisera sur Davron les travaux nécessitant un travail de groupe et des

moyens techniques. Les prestations porteront sur l'entretien des espaces verts, le soufflage et ramassage des feuilles, la voirie, les petites interventions bâtiments et l'assistance à la préparation d'événements. Le pilotage et la planification des missions seront assurés par Davron.

Cette collaboration avec Feucherolles va permettre **d'embellir encore davantage le village et d'assurer plus rapidement la rotation d'entretien** de la propreté de la commune - par l'apport d'une équipe plus conséquente, expérimentée et mieux équipée. D'un point de vue économique,

Davron obtiendra une bien meilleure prestation à moindre coût ce qui nous permettra **d'investir dans du matériel rendu indispensable** tel qu'un petit véhicule, du mobilier de collectivités et de l'outillage. Outre ces avantages pour Davron, Feucherolles verra ses effectifs étoffés et Xavier aura à la fois le bénéfice de l'autonomie, de la responsabilité du village mais aussi l'aide de Feucherolles et son intégration dans leur équipe. **Ce projet gagnant-gagnant sera testé pendant 1 an et renouvelable si nos deux**

communes le souhaitent.

L'entretien, la propreté et l'embellissement du village font partie de vos attentes et constituent une des priorités de l'équipe municipale. Pour cela, vos remarques nous sont précieuses; n'hésitez donc pas à les faire inscrire dans le cahier de doléances de la Mairie ou par e-mail mairie@davron.fr afin que nous puissions intervenir ou vous contacter pour de plus amples informations.

ERIC CUËNOT

Eric.cuenot@davron.fr